

 *Haies en Champagne crayeuse :  
 le projet présenté aux élus*

Le syndicat DEPART et la Fédération départementale des chasseurs de l'Aube (FDC10) collaborent depuis désormais plus d'une année sur le projet Trame verte en Champagne crayeuse, visant à terme la plantation de haies sur ce secteur.

Afin d'en restituer les **principaux éléments de méthode et de résultats, et envisager les suites « opérationnelles »** à donner, la communauté de communes Arcis Mailly Ramerupt, territoire pilote pour cette étude, a convié ses élus pour une réunion de présentation le 8 décembre dans la salle communale de Voué.

Après un rappel des enjeux du projet et des différentes phases de travail, avec notamment 30 jours de terrain pour l'identification et la caractérisation des haies (39 communes parcourues, 220kms de linéaires analysés), **les corridors potentiels et zones de rupture** où

**des plantations pourraient être envisagées pour restaurer des connexions**, ont été présentés aux participants.

**Quatre zones à enjeux** ont ainsi été spécifiquement ciblées.

Au sein de cette unité naturelle de la Champagne crayeuse marquée par des paysages ouverts de grande culture, la haie joue un rôle multiple, mêlant des fonctions écologiques, paysagères, hydrologiques mais aussi agronomiques voire économiques.

**En 2022, un travail de sensibilisation et d'animation est envisagé**, à partir de sorties terrain pédagogiques avec les acteurs intéressés (propriétaires, agriculteurs, collectivités). Les premières actions de plantations pourront se faire après diagnostic du parcellaire et signature d'une convention de gestion, et bénéficieront du financement « Tram'Aube ».



Présentation des différentes fonctions de la haie



Réunion de présentation du projet le 8 décembre 2021 à Voué

 *Les dernières actus locales*

*37 SCoT régionaux plangent sur la déclinaison du ZAN*

La loi Climat et résilience, qui inscrit notamment l'objectif d'atteinte du « **zéro artificialisation nette** » à horizon 2050, prévoit la possibilité pour les SCoT, réunis dans le cadre d'une Conférence régionale, de **faire des propositions aux Régions pour l'élaboration des objectifs régionaux de lutte contre l'artificialisation**. Ces objectifs auront vocation à être territorialisés.

Dans ce contexte, l'organisation régionale de la Fédération des SCoT a proposé un premier rendez-vous technique des SCoT du Grand Est le 30 septembre, suivi d'une rencontre politique le 15 novembre à Metz.

Venus en nombre, les élus locaux ont notamment entériné la **nécessité de disposer d'un véritable diagnostic à l'échelle des territoires** de la Région Grand Est, de façon à cerner collectivement les enjeux pour les SCoT.

3 nouveaux rendez-vous sont d'ores et déjà prévus en janvier et février 2022 afin de s'inscrire dans les délais prévus par la loi.



Rencontre InterSCoT Grand Est le 15/11 à Metz

*La Charte InterSCoT signée avec Chaumont*

A l'occasion de ces mêmes rencontres régionales des SCoT le 15 novembre, la Charte InterSCoT scellant le partenariat de travail entre notre syndicat et le PETR du Pays de Chaumont a été officiellement signée !

Par cette démarche volontariste, les deux territoires pourront poursuivre ensemble les réflexions sur les grands enjeux de territoire (continuités écologiques, énergie-climat, mobilité...), mettre en œuvre leur SCoT de façon partagée (mutualisation et partage de méthodes et outils...), ou encore observer et analyser les territoires de manière élargie (analyse de la consommation d'espace...).

**L'objectif est en effet d'ajouter de la plus-value aux structures porteuses de SCoT et d'améliorer la connaissance entre les territoires.** La Charte couvre dès lors 12 EPCI et 503 communes.



Signature de la Charte par les deux présidents, messieurs Jean-Pierre Abel et Stéphane Martinelli

*Premier Observatoire de l'eau du SDDEA : on y était !*

Le syndicat départemental des eaux de l'Aube (SDDEA) organisait pour la première fois, le 18 novembre, un Observatoire de l'eau, réunissant **plus de 300 participants**. Faisant suite à l'adoption en juin 2019 de la Stratégie 2100, son objectif majeur vise à **renforcer la connaissance et l'action locale face à la réduction de la quantité et de la qualité de la ressource eau**.

Des ateliers en sous-groupes sont venus rythmer la première partie, rappelant les enjeux par domaine (agriculture, industrie, tourisme...), avant de passer en format plénière, où sont intervenus Météo France, ONF, Fédération de pêche, BRGM...

**Le syndicat DEPART a été doublement représenté** à l'occasion d'une table ronde, par Claude Homehr, Vice-Présidente, et Claudie Leitz, directrice (par vidéo pré-enregistrée). Le rôle du SCoT dans la prise en compte de la vulnérabilité de la ressource a ainsi pu être illustré.



Observatoire de l'eau au Conseil Départemental, 18/11/21

**DERNIÈRES PROCÉDURES D'URBANISME APPROUVÉES**

- REVISION ALLEGEE N°1 P.L.U. CC VENDEVRE-SOULAINES LE 30/09/21
- MODIFICATION SIMPLIFIEE P.L.U. THENNELIERES LE 1<sup>er</sup>/10/21
- MODIFICATION SIMPLIFIEE P.L.U. BAR-S/-AUBE LE 12/10/21
- MODIFICATION SIMPLIFIEE P.L.U. FONTAINE LE 8/11/21
- MODIFICATION SIMPLIFIEE & REVISION ALLEGEE P.L.U. CHARMONT-S/S-BARBUISE LE 30/11/21

